

<http://enseignants.se-unsa.org/Premiere-consultation-sur-la-reforme-des-retraites-l-Unsa-recue-par-le-haut>



Première consultation sur la réforme des retraites : l'Unsa reçue par le haut-commissaire

- Ma carrière - Je prépare ma retraite -

Date de mise en ligne : mardi 24 avril 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'Unsa a été reçue mardi 17 avril par Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire en charge de la réforme des retraites, et ses équipes.

Cette rencontre sonne le départ de la concertation sur la réforme des retraites voulue par le Président de la République.

Le calendrier

Concernant le calendrier, le haut-commissaire nous a confirmé qu'une loi-cadre serait promulguée début 2019 et que les discussions s'étaleraient jusqu'à fin octobre 2018.

L'Unsa a fait part de ses fortes interrogations sur le calendrier présenté.

Celui-ci est particulièrement contraint au regard du chantier qui s'annonce. Pour l'Unsa, il apparaît extrêmement difficile de pouvoir, en moins de six mois, mettre à plat un système de retraite qui s'est construit en plus de 70 ans.

La concertation

Les concertations auront lieu en deux temps.

Au cours du premier, jusqu'au mois de septembre, les thématiques suivantes seront abordées :

- Quel système par : annuités, par points ou comptes notionnels ?
- Régime unique ou plusieurs régimes avec des règles communes ?
- Quid des avantages familiaux de retraites et de la solidarité ?

Tous ces points sont autant de questions auxquelles l'Unsa doit obtenir des réponses.

Le bilan

En amont de cette rencontre, le haut-commissaire avait transmis un document servant de base à la discussion. Celui-ci avait pour objectif de faire un bilan de notre système actuel. La situation présentée nous est apparue particulièrement orientée, voire même à charge.

Si son histoire de constructions successives l'a rendu complexe, peu lisible et parfois injuste, notre système, aujourd'hui, est globalement redistributif et solidaire.

En cela, il répond aux objectifs qui lui ont été assignés par le législateur.

Bien que la multiplicité des régimes soit une réalité qui pose problème pour les polypensionnés, les différentes réformes se sont traduites par la mise en oeuvre de convergences fortes.

Au niveau budgétaire, elles ont permis d'améliorer les soldes, écartant aujourd'hui tout risque de dérapage.

Notre analyse

Tous ces éléments interrogent sur la volonté qui pousse le gouvernement à vouloir réformer à marche forcée.

L'Unsa n'a pas de mandat revendiquant un changement systémique du fonctionnement des retraites. Elle ne souhaite pas que cela soit un moyen détourné de liquider les statuts particuliers dont la justification est dans le service d'intérêt général.

L'Unsa participera à la concertation et sera particulièrement vigilante à ce qu'une nouvelle réforme n'aboutisse pas à moins de solidarités intergénérationnelles, à des baisses des taux de remplacement... débouchant, in fine, sur moins de justice sociale.